

LA NOUVELLE

I- Généralité :

1- Définition :

La nouvelle est **un genre littéraire**. On peut la définir comme **un petit récit de fiction en prose**.

Conçue pour être lue d'une seule traite, la nouvelle se différencie du roman, par nature plus long. Sa longueur peut varier de quelques lignes à plusieurs dizaines de pages. **Elle peut emprunter toutes les formes** (narration, monologue, journal intime...) et tous les styles (réaliste, poétique, humoristique, policier, fantastique...). Contrairement au conte dont l'imaginaire est apparenté au merveilleux, **la nouvelle emprunte ses sujets à la réalité et au présent**.

2- Caractéristiques :

- Traditionnellement, la nouvelle se caractérise par une unité d'intrigue et par un petit nombre de personnages.
- Elle est souvent construite en vue d'une fin (d'un dénouement) bien préparée.
- Elle comporte une entrée en matière rapide, à la différence des romans traditionnels, tels les romans d'**Honoré de Balzac**, qui comportent une exposition plus détaillée.
- La description des personnages et les indications concernant le lieu, l'époque ou le cadre social se réduisent souvent à quelques traits marquants.

3- Naissance :

Les premiers récits brefs s'apparentant à ce genre apparaissent avec le *Décameron* (1348-1353) de l'Italien **Boccace**.

Mais c'est seulement au **XIX^e siècle** que le genre s'épanouit véritablement. **Edgar Poe** propose dans ses études critiques **une des premières théories du genre**. Le récit bref (*tale* en anglais qui signifie « conte ») :

- doit s'articuler autour d'**une idée principale** (qui n'est jamais explicitement dévoilée jusqu'au dénouement) ;

- **exclut les longues descriptions**, ainsi que la trop grande diversité des situations ;

- obéit à l'**unité d'effet** sur le lecteur (« Aucun mot ne devrait être écrit qui ne contribue pas [...] à la préparation du dénouement, ou du renforcement de l'effet. »)

Ses *Histoires extraordinaires* (1839), traduites par **Charles Baudelaire** en français, comprennent des chefs-d'œuvre comme *Double Assassinat dans la rue Morgue* (1841), considéré comme **la première nouvelle policière**.

4- La Nouvelle en France :

En France, au **XIX^e siècle**, les écrivains réalistes et naturalistes affectionnent ce genre. Ils utilisent cependant parfois le nom de « contes » pour qualifier leurs récits. **Guy de Maupassant** publie de nombreux recueils, notamment *la Maison Tellier* (1881) et les *Contes de la bécasse* (1883). Certaines de ses nouvelles, comme *le Horla* (1887) sont des nouvelles fantastiques.

- Extrait du *Horla* de Guy de Maupassant

Ils ont appelé cela magnétisme, hypnotisme, suggestion... que sais-je ? Je les ai vus s'amuser comme des enfants imprudents avec cette horrible puissance ! Malheur à nous ! Malheur à l'homme ! Il est venu, le... le... comment se nomme-t-il... le... il semble qu'il me crie son nom, et je ne l'entends pas... le... oui... il le crie... J'écoute... je ne peux pas... répète... le... Horla... J'ai entendu... le Horla... c'est lui... le Horla... il est venu !...

Ah ! le vautour a mangé la colombe ; le loup a mangé le mouton ; le lion a dévoré le buffle aux cornes aiguës ; l'homme a tué le lion avec la flèche, avec le glaive, avec la poudre, mais le Horla va faire de l'homme ce que nous avons fait du cheval et du bœuf : sa chose, son serviteur et sa nourriture, par la seule puissance de sa volonté. Malheur à nous !

La veine fantastique (avec l'intrusion dans le réel de phénomènes considérés comme surnaturels) est présente également dans des nouvelles de **Prosper Mérimée**, comme *la Vénus d'Ille* (1837). Les **Contes cruels** (1883) d'**Auguste Villiers de l'Isle-Adam** se caractérisent par une atmosphère angoissante et le caractère macabre du dénouement.

Les nouvelles d'**Alphonse Daudet**, *les Lettres de mon moulin* (1866-1868), sont plus légères tandis qu'apparaît la nouvelle humoristique au tournant du XX^e siècle. Le genre continue d'évoluer tout au long du **XX^e siècle**, connaissant un succès toujours croissant.